

L'ordre national des infirmiers sur le net

23.09.09 - 14:45 - HOSPIMEDIA |

Le conseil national de l'ordre des infirmiers dispose désormais d'un [site Internet](#) ouvert aux professionnels mais aussi au grand public. En page d'accueil, la présidente du CNOI, Dominique Le Boeuf, présente dans un édito les différents objectifs de ce nouvel outil de communication. Elle cite notamment l'échange d'information et la possibilité pour le CNOI de partager et d'expliquer ses prises de positions sur des sujets d'actualité. Ainsi le dernier communiqué du conseil sur l'inscription à l'ordre ou encore la liste détaillée des coordonnées des différents conseils régionaux et départementaux figurent sur ce site.

L.W.

Reconnaissance universitaire des études infirmières

Le grade de licence validé par le CNESER

22.09.09 - 15:49 - HOSPIMEDIA |

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a validé lundi 21 septembre la reconnaissance du grade de licence pour les étudiants infirmiers de cette rentrée, indique la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNESI) dans un communiqué. La promotion 2009-2012 sera donc la première à se voir attribuer ce grade, "*précédant ainsi les autres formations d'auxiliaires médicaux en attente de leur réforme*", ajoute la fédération.

La validation du conseil constituait une étape indispensable à une reconnaissance officielle. La FNESI, satisfaite de cette avancée, insiste toutefois sur le fait que cette réforme ne doit être qu'un premier pas vers une intégration universitaire complète du cursus, synonyme d'avancées importantes pour les étudiants, en termes notamment de possibilités de réorientation ou de poursuites d'études.

N.C.

Programme de recherche en soins infirmiers

Monique Rothan-Tondeur nommée à la tête du comité de sélection

21.09.09 - 15:56 - HOSPIMEDIA |

Monique Rothan-Tondeur présidera le comité d'experts chargé de sélectionner les dossiers financés dans le cadre du Programme de recherche en soins infirmiers (PHRSI) 2010-2013, qui sera lancé dans quelques jours. Cette infirmière diplômée d'un doctorat de santé publique, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches et directeur du département de sciences infirmières et paramédicales à l'EHESP a été nommée à ce poste le 17 septembre dernier par Roselyne Bachelot, précise le ministère de la Santé dans un communiqué.

Développé sur le modèle du Programme de recherche en qualité hospitalière (PREQHOS), le PHRSI vise à accompagner la mise en place du LMD, développer la recherche en soins infirmiers et apporter une amélioration effective des soins. 10 à 12 projets seront sélectionnés chaque année et financés par des crédits MIGAC-MERRI (un million d'euros par an durant trois ans). La circulaire définissant les axes à

suivre sera envoyée "*dans les prochains jours*". La sélection se fera début 2010 pour un lancement des projets au printemps.

N.C.

infirmier

Une intersyndicale appelle à manifester le 30 septembre

18.09.09 - 16:20 - HOSPIMEDIA |

La CFDT, la CFTC, FO, la FSU, Sud, l'UNSA et l'UFMICT-CGT composant l'intersyndicale opposée à l'ordre des infirmiers proposent le 30 septembre une journée nationale d'actions organisées aux niveaux local, départemental voire régional, informent-ils dans un communiqué commun.

Après avoir appelé les infirmiers au boycott de l'inscription au tableau de l'ordre et aussi du paiement de la cotisation ordinale, ils semblent durcir le ton. Le courrier qu'ils ont envoyé au ministère de la Santé pour demander d'organiser une table ronde pour l'abrogation des lois portant création de l'ensemble des structures ordinales relevant des professions de santé, est resté sans réponse, indiquent-ils.

Après ce refus de conciliation, selon eux, ils encouragent donc les infirmiers à déposer sans les remplir les dossiers envoyés par le conseil national de l'ordre dans les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et les Agences régionales de l'hospitalisation (ARH) ou même de les détruire sur place.

De son côté, le Conseil national de l'ordre des infirmiers (CNOI) contacté par Hospimedia, a déclaré ne pas avoir l'intention de répondre aux attaques du front de contestation syndicale. "*A ce jour, tous les dossiers d'inscription ont été envoyés à l'adresse professionnelle des infirmières et infirmiers en exercice*", indique-t-il dans un communiqué. Les premières cartes professionnelles européennes et leur caducée seront très prochainement envoyées, ajoute-t-il. Pour accompagner les infirmiers dans leur démarche d'inscription, l'ordre vient d'éditer un document regroupant les principales questions qu'il a pu recevoir depuis le lancement de son appel. Est-il obligatoire de s'inscrire au tableau pour exercer ? La cotisation est elle obligatoire ? Que se passe-t-il lorsqu'un infirmier ou une infirmière a changé d'adresse... voilà quelques interrogations qui trouvent leur réponse dans ce document.

L.W